



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110697

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - ATTRIBUTION DU
MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

URBANISME ET FONCIER

**REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - ATTRIBUTION DU
MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 31 janvier 2011, le Conseil municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Une procédure d'Appel d'Offre Restreint (articles 33 et 60 à 64 du CMP) a été lancée pour désigner un bureau d'étude en charge de la révision du PLU.

Dix prestataires ont fait acte de candidature.

La commission d'appel d'offres, réunie le 21 novembre 2011, après analyse des critères, a autorisé sept prestataires à présenter une offre.

Deux candidats se sont retirés en cours de consultation.

Les cinq offres de prestation déposées ont été analysées selon leur valeur technique, appréciée au regard d'une notice méthodologique, et selon le prix global de la prestation.

Lors de sa séance du 30 janvier 2012, la commission d'appel d'offres a retenu la Société ESPACE VILLE en tant que prestataire pour la réalisation de la révision du PLU, pour un montant total de 110 551,06 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- attribuer le marché de prestations intellectuelles pour la révision du PLU à la Société ESPACE VILLE ;
- adresse : 84bis avenue du Général Leclerc – 78220 VIROFLAY ;
- montant TTC : 110 551,06 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ce marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL